

Délibération DEL-CC-2026-117

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 28 AVRIL 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (69 dont 1 suppléant) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Joël MICHENEAU, Jean-Michel MONNEAU, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Luc POIROT, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Jean-Michel MONNEAU (suppléant de Dominique MALLAISE).

Pouvoirs (4) : Sandra CAILTON pouvoir à Yannick CHARRIER, Annie MORIN pouvoir à Emmanuelle MENARD, Karine PIED pouvoir à Aurélie GREGOIRE, Patricia YOU pouvoir à Vianney GARREAU.

Absents (6) : Nathalie BERNARD, Sandra CAILTON, Annie MORIN, Karine PIED, Anne-Marie POITOU, Patricia YOU.

Date de convocation : 16-04-2026

Secrétaire de séance : Magali HERISSE.

TOURISME

Syndicat mixte pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint Mesmin : élection des délégués au comité syndical

Vu l'arrêté du Préfet des Deux Sèvres n°2014119-0001 du 29 avril 2014 portant adhésion de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du château de Saint-Mesmin ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du château de Saint-Mesmin.

Conformément à l'arrêté susvisé, la Communauté d'Agglomération dispose de 2 sièges de délégués titulaires ainsi que de 2 sièges de délégués suppléants au comité syndical du Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du château de Saint-Mesmin.

Les statuts ne fixent pas de mode de désignation des délégués au comité syndical. Ainsi, en application des articles L.5721-1 et suivants du CGCT, il revient au conseil communautaire de définir les modalités de désignation qu'il souhaite appliquer pour ses délégués.

En application du L.5711-1 du CGCT, le mode de scrutin de droit commun applicable aux syndicats mixtes est le scrutin secret, le conseil communautaire peut cependant décider à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation de ses délégués au scrutin secret.

Il est proposé au conseil communautaire de désigner ses deux délégués titulaires et ses deux délégués suppléants au scrutin plurinominal à la majorité absolue les deux premiers tours et à la majorité relative au 3^e tour.

A la demande de la Présidente, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

REPRESENTANTS SYNDICAT MIXTE POUR LA MISE EN VALEUR ET L'ANIMATION DU CHATEAU DE SAINT-MESMIN		
	CANDIDATS TITULAIRES	CANDIDATS SUPPLEANTS
1	Dany GRELLIER	Nathanaëli DE FOMBELLE
2	Bruno BODIN	Chantal APPARAILLY

Election du premier représentant titulaire au Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint-Mesmin :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Dany GRELLIER : 73

Election du second représentant titulaire au Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint-Mesmin :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Bruno BODIN : 73

Election du premier représentant suppléant au Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint-Mesmin :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Nathanaël DE FOMBELLE : 73

Election du second représentant suppléant au Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint-Mesmin :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Madame Chantal APPARAILLY : 73

Le conseil communautaire est invité à :

- **procéder à l'élection de ses 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants auprès du Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint-Mesmin conformément aux statuts comme suit :**

REPRESENTANTS SYNDICAT MIXTE POUR LA MISE EN VALEUR ET L'ANIMATION DU CHATEAU DE SAINT-MESMIN		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Dany GRELLIER	Nathanaël DE FOMBELLE
2	Bruno BODIN	Chantal APPARAILLY

- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **07 MAI 2026**

Notifié ou publié le **07 MAI 2026**

La Présidente,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



